

AVIS DE CLASSEMENT ET DE SELECTION DES PROJETS

ARS/DAOSS/SAE/971-2022- 147

Appel à projets des agences de santé (ARS) dans le cadre du fonds d'accompagnement de la transformation des établissements et services d'aide par le travail (FATESAT)

Dans le cadre de la circulaire n° DGCS/SD3/2022/146 du 13 mai 2022, l'Agence de Santé Guadeloupe, Saint-Martin, Saint-Barthélemy a lancé l'appel à projets des agences régionales de santé (ARS) relatif au « Fonds d'accompagnement de la transformation des établissements et services d'aide par le travail » (FATESAT) le 27 juillet 2022.

La fenêtre de dépôt des dossiers de demande d'aide a été ouverte jusqu'au 15 septembre 2022.

7 dossiers ont été réceptionnés par le service suivi et accompagnement des établissements (SAE) dans les délais fixés.

La commission de classement et de sélection des projets s'est réunie le 19 septembre 2022 afin d'instruire les dossiers.

Après délibération, sur la base des exigences et des conditions d'éligibilité fixées dans le cahier des charges et en tenant compte de l'enveloppe financière qui a été attribuée à l'Agence de Santé, au titre de la première délégation de crédits du fonds d'intervention régional (soit 56 000 euros) :

- Sur les 13 projets déposés, 10 ont été jugés éligibles.

- Le classement des projets est arrêté comme suit :

Position n°	ESMS Porteur du projet	Type de projet d'investissement
1	ESAT LE CHAMPFLEURY	Atelier « Repassage/Blanchisserie » : rénovation de l'équipement existant
2	ESAT Sylviane CHALCOU	Atelier « Buanderie » : développement d'une activité existante

Dans le cadre de la 3^{ème} circulaire budgétaire du fonds d'intervention régionale 2022 (montant : 24 000 €), un projet supplémentaire a pu être retenu :

ESMS Porteur du projet	Type de projet d'investissement
ESAT ALIZE – Module d'Anse- Bertrand	Atelier « Agroalimentaire » : diversification vers une nouvelle activité

Le présent avis de classement et sélection des projets fera l'objet d'une publication sur le site internet de l'Agence de Santé Guadeloupe, Saint-Martin, Saint-Barthélemy (www.guadeloupe.ars.sante.fr).

Gourbeyre, le 18 NOV. 2022

Directeur de l'Agence de Santé
Guadeloupe, Saint-Martin, Saint-Barthélemy

Laurent LEGENDART

